

## Contrat de licence Web

----- Aux fins d'illustration seulement -----

### ***Demandez toujours des conseils juridiques professionnels***

Cet Accord de licence de contenu (l'« Accord »), entre en vigueur ce \_\_\_\_ ème jour de \_\_\_\_, 20\_\_\_\_, entre \_\_\_\_\_, une société \_\_\_\_\_ ayant son siège social à \_\_\_\_\_ (le « concesseur ») et \_\_\_\_\_, une société \_\_\_\_\_ ayant son siège social à \_\_\_\_\_ (le « concessionnaire »).

Il est attesté par les présentes :

ATTENDU QUE le concessionnaire a un emplacement de World Wide Web sur l'Internet à [http://www.\\_\\_\\_\\_\\_.com/](http://www._____.com/) (« site Web ») qui a pour but de [décrire le but général du site Web et sa fonctionnalité en détail];

ATTENDU QUE le concesseur est le propriétaire unique et exclusif d'un certain [ décrire généralement le contenu ], décrit plus amplement à l'annexe A jointe et incorporées aux présentes (« contenu ») et

ATTENDU QUE le concesseur désire accorder au concessionnaire le droit de reproduire et d'afficher le contenu sur le site Web, selon les modalités et conditions du présent accord,

IL EST RÉSOLU, en considération des prémisses et des engagements mutuels de cet accord, que les parties aux présentes conviennent de ce qui suit :

### **1. OCTROI DE LICENCE**

A. **Octroi au concessionnaire.** Sous réserve des modalités et conditions de cet accord, le concesseur accorde par les présentes au concessionnaire un droit non transférable, non exclusif dans le monde entier seulement à l'utilisation, la reproduction, la distribution et l'affichage public du contenu du site Web. Le concessionnaire n'aura pas le droit de céder une sous-licence de ce contenu, en tout ou en partie.

B. **Droits du concessionnaire.** Le concessionnaire peut, à son entière discrétion, utiliser des extraits raisonnables de parties du contenu sur [ décrire comment le contenu sera utilisé ]. Le concesseur ne changera pas le fond du contenu sans consentement écrit préalable du concessionnaire. Le concessionnaire aura le contrôle exclusif de l'ensemble de l'aspect et de la convivialité du site Web. Le concessionnaire aura la responsabilité d'héberger et de tenir à jour, à ses propres frais, le site Web.

C. **Droits et responsabilités des parties.** Le concesseur et le concessionnaire sont d'accord sur ce qui suit :

(1) ***[décrire la livraison du contenu];***

(2) ***[décrire la fourniture de toutes les mise à jour, révisions];***

(3) ***[décrire toutes les notifications d'attribution et de droit d'auteur du concesseur pour le contenu du concesseur sur le site Web].***